

AVIVA INVESTORS SMALL & MID CAPS EURO ISR



Le document d'information périodique ne fait pas l'objet d'une certification par le Commissaire aux comptes de l'OPC.

État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine	Devise de comptabilité de l'OPC : EUR	Montant à l'arrêté périodique	
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° d du code monétaire et financier	101 418 585,77		
b) Avoirs bancaires	b) Avoirs bancaires		
c) Autres actifs détenus par l'OPC		8 905 670,37	
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)		110 324 256,14	
e) Passif		-186 926,88	
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e =	actif net OPC)	110 137 329,26	

Nombre de parts ou actions en circulation et valeur nette d'inventaire par part ou action

Parts ou actions	Nombre de parts ou actions en circulation	Devise parts ou actions	Valeur nette d'inventaire par part ou action (Valeur Liquidative)
PART A / FR0010821462	3 592	EUR	1 517,36
PART I / FR0010838607	6 221,01	EUR	16 827,97

Portefeuille titres

	Pourcentage	
Éléments du portefeuille titres	Actif net	Total des actifs
a) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1° du code monétaire et financier.		
et b) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	92,08	91,93
c) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPC / du fonds d'investissement à vocation générale.	-	-
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 / 4° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	-	-
e) Les autres actifs	7,83	7,82

Répartition des actifs par devise

	Montant <i>En devise de comptabilité de l'OPC</i>		ontogo
D	EUR	Pourcentage A stiff not Total day a stiff	
Devises (10 principales devises)	EUK	Actif net	Total des actifs
EUR	101 418 585,77	92,08	91,93
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
Autres devises	-	-	-
Total	101 418 585,77	92,08	91,93

Répartition des actifs par pays de résidence de l'émetteur

	Pourcentage		
Pays (10 principaux pays)	Actif net Total des actifs		
France	38,35	38,28	
Allemagne	16,70	16,68	
Belgique	13,06	13,04	
Pays-Bas	7,90	7,88	
Espagne	5,52	5,51	
Italie	3,89	3,89	
Autriche	2,57	2,57	
Grèce	1,86	1,86	
Portugal	1,76	1,75	
Luxembourg	0,47	0,47	
Autres pays	-	-	
Total	92,08	91,93	

Répartition des actifs par secteur économique

		Pourcentage	
Secteur économique (10 principaux secteurs)		tif net	Total des actifs
Services informatiques		10,13	10,12
Biotechnologie		5,52	5,51
Materiaux et accessoires de construction		4,92	4,91
Services d appui professionnels		4,15	4,14
Equipements medicaux		3,96	3,96
Prestataires de soins de sante		3,81	3,81
Activites financieres specialisees		3,32	3,32
Audiovisuel et divertissements		3,28	3,28
Equipements et services petroliers		3,06	3,05
Gestion financiere		2,75	2,75
Autres secteurs		47,18	47,08
Total		92,08	91,93

Ventilation des autres actifs par nature

	Pourcentage Actif net Total des actifs	
Nature d'actifs		
PARTS OU ACTIONS D'OPCVM :	7,83	7,82
- Fonds professionnels à vocation générale	-	-
- OPCVM nourriciers	-	-
- Fonds professionnels spécialisés	-	-
- Fonds de capital investissement (FCPR, FCPI, FIP)	-	-
- OPCI et OPPCI (Organismes Professionnels de Placement Collectif Immobilier)	-	-
- Autres	7,83	7,82
AUTRE NATURE D'ACTIFS :	-	-
- Bons de souscription	-	-
- Bons de caisse	-	-
- Billets à ordre	-	-
- Billets hypothécaires	-	-
- Autres	-	-
TOTAL	7,83	7,82

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Éléments du portefeuille titres		Mouvements (en montant)		
Devise de comptabilité de l'OPC : EUR	Acquisitions	Cessions / Remboursements		
a) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1° du code monétaire et financier.				
et b) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	25 839 207,70	35 591 355,18		
c) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPC / du fonds d'investissement à vocation générale.	-	-		
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 / 4° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	-	-		
e) Les autres actifs	28 555 430,55	21 063 568,95		
Total sur la période	54 394 638,25	56 654 924,13		

Indication des données chiffrées relatives aux distributions unitaires sur résultat et/ou sur plus ou moins-values nettes réalisées (« PVNR »), versées au cours de la période ou à verser, après déduction des impôts

Date	Catégorie de parts/actions	Devise parts/actions		Montant net unitaire	Crédit d'impôt unitaire	
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres sur la période.